



## PERMANENCES DES ÉLUS

**Robert BODIGUEL**, Maire : samedi de 9h à 10h et sur rdv

**Jean-Michel CROGUENEC**, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture sur rdv  
**Gwénaëlle QUILLEVERE**, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations sur rdv

**Gérard POULIQUEN**, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : vendredi de 11h à 12h

**Juliette Le ROUX**, Adjointe Affaires sociales - CCAS sur rdv

**Yohann LE BELLEGUIC**, Adjoint aux associations, et numérique sur rdv

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances:

03/02/2022: Nolan VAIREAUX au foyer de David VAIREAUX et Marie BRENAUT, domiciliés à Guiclan, 8 rue du Patronage.

05/02/2022: Jonas BINCHE au foyer de Nicolas BINCHE et Audrey POUPON, domiciliés à Guiclan, 7Radennec.

### Décès:

29/01/2022: Françoise VIGNON, assistante maternelle en retraite, 66 ans, domiciliée à Guiclan, 7 route de Trévilis Huella, épouse de Robert BODIGUEL, est décédée à Morlaix.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le lundi 14 mars.

### "ET SI ON JOUAIT?"

La municipalité organise un après-midi jeux de société le **Dimanche 20 mars de 14h à 17h30 au Triskell.**

En famille ou entre amis, venez partager un moment convivial autour de jeux de société et jeux en bois.

L'occasion également de découvrir de nouveaux jeux et de faire de nouvelles rencontres.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sabrina Scouarnec par mail à l'adresse suivante: [sabrina.scouarnec@guiclan.bzh](mailto:sabrina.scouarnec@guiclan.bzh)

### RÉUNION D'INFORMATION AUX TROUBLES DYS

Projection du film « Dyslexie le mal des mots » suivi d'un échange table ronde.

Venez découvrir, partager, vous informer sur les troubles dys (dyscalculie, dysphasie, dyspraxie, dyslexie) le mercredi 30 mars de 20h à 22h à la salle du Triskell.

Contact : 07 55 63 33 32 ou Sabrina Scouarnec par mail à l'adresse suivante: [sabrina.scouarnec@guiclan.bzh](mailto:sabrina.scouarnec@guiclan.bzh)

Port du masque et Pass vaccinal obligatoire.

## Élections Présidentielles

1<sup>er</sup> tour le 10 avril - 2<sup>ème</sup> tour le 24 avril 2022

Les bureaux de vote installés dans la salle du Triskell seront ouverts de 8h00 à 19h00. Le port du masque est obligatoire, merci de penser à prendre un stylo à bille noir.



N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et **obligatoirement d'une pièce d'identité** (tout document avec une photo justifiant de l'identité, en cours de validité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte d'ancien combattant, permis de chasser...)

- Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin?

Si vous n'êtes pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur Guiclan ou dans une autre commune.

Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes. Chaque personne ne peut avoir procuration pour deux personnes.

Celle-ci peut être établie en ligne sur le site [Maprocuration](http://Maprocuration) dont les étapes sont les suivantes :

1- Rendez-vous sur [www.maprocuration.gouv.fr/](http://www.maprocuration.gouv.fr/) et authentifiez-vous via FranceConnect.

2- Saisissez votre demande de procuration.

3- Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre procuration.

4- Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est valide, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Le formulaire peut aussi être rempli au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

### FRANCE SERVICES

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics. Besoin d'aide dans vos démarches administratives et numériques du quotidien (santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi)

<b>Accueil</b> Information et orientation	<b>+</b>	<b>Accompagnement</b> dans vos démarches administratives	<b>+</b>	<b>Mise à disposition</b> d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques
--	----------	---	----------	---

Pays de Landivisiau: 36 rue Clémenceau 29400 Landivisiau. Horaires : lundi 8h30 - 12h30, mardi au jeudi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30, vendredi 8h30 - 17h30.

Contact : [pays-de-lanvisiau@france-services.gouv.fr](mailto:pays-de-lanvisiau@france-services.gouv.fr) / 02 98 68 67 60.

**France services**

**RESTAURANT SCOLAIRE**

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

À compter de la rentrée de septembre 2021, les tarifs des repas de cantine ont été modifiés par délibération du conseil municipal du 29 juillet 2021. Ils sont les suivants :

- Repas enfant : 3.42 €  
Avec tarif dégressif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant de la même famille : 3<sup>ème</sup> enfant (15%) : 2.90€  
4<sup>ème</sup> enfant (30%) : 2.39 €  
5<sup>ème</sup> enfant (40%) : 2.05 €
  - Tarif adulte : 5.28 €
  - Tarif hors délai (pour les enfants non inscrits et venant manger à la cantine) : 5.28 €
- Les menus sont disponibles sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr)

**LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)**

Une fois par mois de 10h à 12h :

- ▶ Guimiliau le vendredi : à la Maison des Associations
- ▶ Plouvorn le samedi : au Pôle Enfance

Tel : 02.98.68.42.41



**HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES**

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



Plusieurs lieux d'accueil	
<b>PLOUNEVENTER</b> Espace An Heol Lundi	<b>ST VOUGAY</b> Ecole publique Mercredi
<b>PLOUVORN</b> Pôle enfance Mardi et vendredi	<b>BODILIS- PLOUGOURVEST</b> Pôle enfance Jeudi
<b>GUIMILIAU</b> Maison des associations Mercredi et jeudi	Renseignements au 06 64 22 28 14 Mail : hg.ccpl@gmail.com

**GARDERIE MUNICIPALE**

**Horaire des garderies des deux écoles :**

Le matin : 7h15 à 9h00

Le soir : 16h30 à 19h00.

Il y a trop souvent des retards le soir après 19h00. Merci de respecter ces horaires. Si vous ne pouvez pas récupérer vos enfants à l'heure, vous devez prévenir les personnes chargées de l'accueil aux garderies par téléphone aux numéros suivants :

Garderie école Jules Verne : 09 62 57 74 92

Garderie école du Sacré Cœur : 02 98 79 46 66

**CLSH : LES GRIMOYS**



Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Pour les mercredis: inscription une semaine à l'avance.

Pour les vacances de Pâques:

- Du 11 au 22 avril 2022 :

Les inscriptions doivent être faites pour le 20 mars.

Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles

Permanences de la directrice : les lundis et mardis de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr), vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

**ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ans)**



Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (2 groupes 8/11ans et collégiens).

Pour les vacances de Pâques:

- Du 11 au 22 avril 2022:

Les inscriptions doivent être faites pour le 20 mars.

Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles

Dès leur élaboration les programmes sont disponibles sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr), vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année. Renseignements auprès de Carole au 06.77.75.81.17

**Le collège - lycée Saint-François Notre-Dame et le lycée Le Cleusmeur de Lesneven organisent une journée de découverte des formations :**

- Vendredi 4 Mars 2022 de 17H00 à 19h30
- Samedi 5 Mars 2022 de 9h00 à 12h30

**St-François Notre-Dame**  
Lycée | Lesneven

S'épanouir aujourd'hui pour construire demain

- Seconde Générale et Technologique
- Bacs Généraux
- Filière Bilingue
- Section Européenne
- Large choix d'options et spécialités
- Internat

1 rue des Récollets - BP 90  
29260 Lesneven  
Accueil Tél : 02.98.83.09.44  
accueil@sfnd.fr www.sfnd.fr

Possibilités d'internat en chambre individuelle

**Le Cleusmeur**  
Lycée Professionnel | Lesneven

S'épanouir aujourd'hui pour construire demain

- Bac Pro : Services aux Personnes et Aux Territoires
- CAPa : Services aux Personnes et Vente en Espace Rural
- 4ème - 3ème à projet professionnel
- Internat

5 rue Charoîne Calvez  
29260 Lesneven  
Accueil Tél : 02.98.21.23.24  
lesneven@cleusmeur.fr www.cleusmeur.net

**Compte rendu conseil municipal du jeudi 27 janvier 2022**

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de M. Matthieu POLARD, excusé.

**1. Rapport eau 2020**

Morlaix Communauté, gérant le service de l'eau, a établi le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2020 conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

A l'unanimité, le conseil municipal a validé le rapport. Ce dernier est consultable en mairie.

**2. Rapport assainissement 2020**

Morlaix Communauté, gérant le service d'assainissement collectif, a établi le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2020 conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

A l'unanimité, le conseil municipal a validé le rapport. Ce dernier est consultable en mairie.

**3. Tarif assainissement 2022**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'eau et l'assainissement sont gérés par Morlaix communauté dans le cadre d'une entente intercommunale. Les tarifs sont fixés par Morlaix Communauté.

La commune de Guiclan gère l'assainissement pour le lotissement de Kermat.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les tarifs ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour les maisons de Kermat raccordés au semi collectif. Les tarifs sont identiques à ceux appliqués sur l'ensemble de la commune par Morlaix Communauté.

	<b>Prix TTC</b>
Abonnement	69.46 €
Consommation (m <sup>3</sup> )	1.755 €
Taxe de raccordement Maison existante	754.00 €
Taxe de raccordement Maison neuve	1507.00 €

**4. Main courante terrain de football**

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de changer la main courante du terrain de football pour des raisons de sécurité. Il a retenu la proposition de l'entreprise Jo Simon pour un montant de 24 680.00 € HT et sollicitera une subvention auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre du fonds d'aide au football amateur d'un montant de 5 000.00 €.

**5. Associations sportives : subvention COVID**

Suite à la transmission du nombre de licenciés par club, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions précisées dans le tableau ci-dessous aux associations concernées soit 15.00€ par licence.

<b>Club</b>	<b>Nbre licenciés</b>	<b>Montant</b>
ASC Guiclan TT	59	885.00 €
ASC Guiclan HB	155	2 325.00 €
Guiclan FC	116	1 740.00 €
Tennis club des 2 rives	16	240.00 €
Compagnie d'arc de la Penzé	38	570.00 €
Total	384	5 760.00 €

**6. Bâtiments communaux : Travaux église**

Des devis ont été demandés pour effectuer des travaux à l'église au niveau d'une lucarne côté sud. Le conseil municipal (15 pour) retient la proposition de l'entreprise Menez couverture et Menez Menuiserie pour un montant de 6 840.84 € HT. Le Groupe « Guiclan Autrement Ecouter, Agir » décide de ne pas participer au vote.

**Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité**

**Alerte, le moustique tigre arrive et nos alliés hirondelles et martinets disparaissent, réagissons !**

Alors que certaines espèces deviennent invasives, d'autres, en particulier hirondelles et martinets, voient leurs populations chuter chaque année. Une des causes est la perte des sites accueillant leurs nids, alerte le **Groupe « Hirondelles & Martinets » Finistère de la LPO Bretagne** (Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité).

Sauver ces magnifiques oiseaux si proches de nous, et dont l'existence dépend de nous, c'est d'abord les protéger, empêcher tout dérangement autour des nids, surtout en période de nidification, et les actions suivantes peuvent y contribuer :

- Installer des nids artificiels adaptés pour les hirondelles ou des nichoirs spécifiques pour les martinets (nous contacter pour savoir où se les fournir),
- En façade, poser des planchettes antialissures à 50 cm sous les nids des hirondelles de fenêtre,
- Disposer au sol de la boue argileuse, dans un endroit bien dégagé, et à proximité des zones de nidification, si ce matériau, indispensable pour la fabrication de leurs nids, fait défaut.

Si vous souhaitez les aider par ces actions, un accompagnement est souhaitable par les bénévoles du Groupe dédié à ces oiseaux. Vous pouvez aussi nous aider à recenser les nids, nous vous informerons du protocole à suivre. Contactez-nous au **07 49 22 17 84** ou adressez-nous un email à [hirondelles29@lpo.fr](mailto:hirondelles29@lpo.fr).

N'oublions pas que la réglementation aussi protège ces oiseaux ainsi que leurs nids, qu'ils soient vides ou occupés, et ce, toute l'année. La destruction intentionnelle de nids expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150.000 € et 3 ans d'emprisonnement.

Vous avez des nids d'hirondelles et/ou de martinets chez vous, les travaux de rénovation ou d'entretien des bâtiments ne pourront avoir lieu en période de nidification. Avant toute intervention hors de cette période, consultez-nous pour des conseils, car les nids ne devront pas être impactés.

Réservons cette année le meilleur accueil à nos hirondelles et martinets qui nous le rendront bien en réduisant efficacement les moustiques. Alors aidons-les à s'installer, elles nous remercieront !



**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
BRETAGNE



**PARCOURS BIEN-ÊTRE**

<p><b>1</b> <b>Qu'est-ce que le bien-être ?</b> Vendredi 29 Avril 2022 14h à 16h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme BRETON (psychologue)</p>	<p><b>2</b> <b>Peinture - Art-Thérapie</b> Vendredi 6 Mai 2022 10h à 12h + 14h à 16h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme ESTIENNE (art-thérapeute)</p>
<p><b>3</b> <b>Agir contre l'anxiété et le stress</b> Mardi 10 Mai 2022 14h30 à 16h Lieu : GUICLAN Intervenant : M DONY (musicothérapeute)</p>	<p><b>4</b> <b>Ressentir son corps</b> Jeudi 19 Mai 2022 10h30 à 11h45 Lieu : GUICLAN Intervenant : M DONY (musicothérapeute)</p>
<p><b>5</b> <b>Comprendre ses émotions</b> Mardi 24 Mai 2022 10h30 à 12h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme FAUCHOUX (psychologue)</p>	<p><b>6</b> <b>Un Sommeil réparateur</b> Vendredi 3 Juin 2022 9h30 à 11h30 Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme THOMAS (sophrologue)</p>
<p><b>7</b> <b>Gestes et postures : "Activité physique adaptée"</b> Vendredi 10 Juin 2022 10h à 11h30 Lieu : GUICLAN Intervenant : Association SIEL BLEU</p>	<p><b>8</b> <b>Gestes et postures : "Se relever d'une chute"</b> Vendredi 24 Juin 2022 15h à 16h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme LE REST (ergothérapeute)</p>
<p><b>9</b> <b>Mise en pratique des acquis Et après?</b> Lundi 27 Juin 2022 9h30 à 11h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme BRETON (psychologue)</p>	

Contact : Alice LE DIVENACH Coordinatrice d'activité ADMR 06 49 32 06 87 / [aledivenach@admrduhautleon.com](mailto:aledivenach@admrduhautleon.com)

ENFANCE ET PARENTALITÉ | ENTRETIEN DE LA MAISON | ACCOMPAGNEMENT HANDICAP | SERVICES ET SOINS SENIORS

**DMR**

**Vous recherchez un job d'été qui a du sens ?**




Rejoignez notre équipe en envoyant votre CV sur [accueil@admrduhautleon.com](mailto:accueil@admrduhautleon.com) ou contactez directement l'association au 02.98.19.11.87.

www.admrduhautleon.com

## Stop pub

Et si on se passait de la publicité ?



### La publicité non adressée

Chaque semaine nos boîtes aux lettres débordent de publicité. Au cumulé, cela représente plus de 30 kg / foyer / an, selon l'ADEME ! Tout en sachant que la plupart partent à la poubelle sans être lu. Malgré l'air du numérique, ce chiffre ne cesse d'augmenter.

Comment faire pour ne plus recevoir ces prospectus ? Rien de plus simple ! Pour cela, il vous suffit de coller un « stop pub » sur votre boîte aux lettres. Des autocollants sont disponibles en Maire ou à la CCPL ou plus simplement, vous pouvez l'écrire sur votre boîte aux lettres.

### Le non respect du stop pub

Il est utile de savoir que le non-respect de cet autocollant fait l'objet, depuis le 1er janvier 2021, d'une contravention de la cinquième classe (article L. 541-15-15 du Code de l'environnement) : le dépôt de publicités dans une boîte aux lettres équipée d'un STOP PUB est passible d'une amende allant jusqu'à 7500€ pour les personnes morales, voire 15 000€ en cas de récidive.

### Le geste en +

Je reçois de la publicité sous film plastique ? Je pense à séparer le blister du magazine !



### En pratique

Pour toute question, contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou [l.marc@pays-de-landivisiau.com](mailto:l.marc@pays-de-landivisiau.com)

## Changer de fournisseur d'énergie pour réduire sa facture



Changer de fournisseur d'électricité ou de gaz est un processus très simple qui peut rapidement vous faire gagner plusieurs euros sur votre facture ! Vous pouvez comparer les offres sur le site du médiateur national de l'énergie [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) . Une fois le nouveau fournisseur choisi, il suffit de lui transmettre un numéro à 14 chiffres qui figure sur vos factures : le numéro PDL pour un contrat d'électricité et le numéro PCE pour un contrat de gaz, et de lui indiquer la date de changement effectif. Le nouveau fournisseur se chargera alors des démarches auprès de votre ancien fournisseur, qui vous enverra une dernière facture de résiliation. Sachez que vous pouvez changer de fournisseur autant de fois que vous le souhaitez et qu'aucun frais ne peut vous être réclamé pour cela.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org).

## LES MERCREDIS DE L'EQUIPÔLE

Vous en voulez encore ?

Les Mercredis de l'Equipôle se poursuivent en 2022.

La formule pour des Mercredis réussis :

- 3 ateliers au choix : Médiation équine, travail du cuir, cheval bâton

- 2 créneaux par jour: 10h ou 14h

- Tarif unique : 7€/atelier

Un rendez-vous par mois : 23 Mars - 27 Avril - 18 Mai - 15 Juin.

Au programme, une bulle de créativité et de découverte, et des thèmes qui évoluent au fil des saisons et des moments forts de l'année.

### Atelier : Fabrication d'un cheval-bâton, avec « Le Chapelecteur »

Quel enfant n'a jamais mimé une cavalcade, rêvé d'avoir un cheval à la maison ? Et pourquoi ne pas réaliser leurs rêves ?

Durant 1h30, les enfants vont suivre les indications et leurs envies pour fabriquer un cheval-bâton à partir de matériaux de récupération !

### Atelier : Travail du cuir (à partir de 6 ans), avec MaiwK Sellier

Au cours de cet atelier, les enfants découvriront ce qu'est le cuir, et comment le travailler.

Ils apprendront quelques techniques en confectionnant eux-mêmes de petits objets personnalisés à leur goût.

### Atelier : Médiation équine, avec Ar Kezeg Bihan

Les enfants effectueront le pansage d'un poney afin de prendre contact avec lui, puis ils exécuteront différents parcours à pied.

En fin de séance, un temps sera laissé aux enfants pour câliner le poney.

« Le péché mignon - Coffee Truck » sera présent à l'Equipôle toute la journée pour vous réchauffer ou profiter d'un moment sucré ou salé !

Pour une réservation ou un renseignement, merci de nous contacter au 02 98 24 80 23 ou par email à l'adresse [contact@equipole-paysdelandi.com](mailto:contact@equipole-paysdelandi.com)





# Vente de Kig Ha Farz Animation jeunesse



## Tarifs :

-10€ la part seule  
-12€ avec une tarte aux  
pommes

Kig Ha Farz à  
emporter le 19  
mars 2022



Commande possible au  
**06 77 75 81 17** et  
[animationguiclan@orange.fr](mailto:animationguiclan@orange.fr)  
ou auprès des enfants de  
l'animation jeunesse

  
Date butoir des  
commandes le 12  
mars 2022



## SERVICES DE SANTÉ

### Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

#### Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

### Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

### MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

#### ► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

#### ► Cabinet infirmier: 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

#### ► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

#### ► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

#### ► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

#### ► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48

**Cabinet infirmier :** 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUÉGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21



Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



## MÉMENTO

### Services municipaux

#### ►Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : [mairie@guiclan.bzh](mailto:mairie@guiclan.bzh)

Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)



#### ►Agence Postale Communale 02 98 79 62 29

Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



#### ►ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV :

02 98 19 11 87 / [www.admrhaultleon.com](http://www.admrhaultleon.com) /

[accueil@admrhaultleon.com](mailto:accueil@admrhaultleon.com).

#### ►Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de

Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

#### ►Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi

de 10h-12h / [b.municipaledeguiclan@orange.fr](mailto:b.municipaledeguiclan@orange.fr)

#### ►Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

#### ►Garderie municipale 02 98 79 46 66

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

#### ►CLSH « Les Grimoy » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

#### ►Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

#### ►Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

#### ►RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : [rpe.paysdelandi@gmail.com](mailto:rpe.paysdelandi@gmail.com)

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

#### ►Mission locale 02 98 15 15 50 /

[contact@mlpm29.org](mailto:contact@mlpm29.org)

#### ►Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

#### ►Ouverture des déchetteries

**BODILIS/ Kervennou** 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h

**PLOUGOURVEST / Besmen** 02 98 29 59 14 et

**SIZUN / Croas-cabellec** 02 98 24 15 92 :

les lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h

mardi, mercredi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

#### ►Collecte des ordures ménagères :

##### Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



##### Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

#### ►CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

#### ►MSAP (Maison de Services au Public)

02 98 68 67 60 / [msap@pays-de-landivisiau.com](mailto:msap@pays-de-landivisiau.com).

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à

12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

